



EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} février 1923

N° 97432

(Demande déposée: 17 mars 1921, 19 h.)
(Priorité: Italie, 9 mai 1919.)

Classe 49 a

BREVET PRINCIPAL

PATHÉ CINÉMA, ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PATHÉ FRÈRES,
Paris, (France).

Appareil jouet pour la vision directe et pour la projection de films composés.

Le brevet suisse n° 96680 concerne un film composé de vues cinématographiques diverses appartenant ou non à un même sujet. La présente invention a pour objet un appareil jouet utilisable pour la vision directe du dit film et pour sa projection. Cet appareil est un appareil jouet de petit volume; cet avantage vient s'ajouter à l'avantage du film du brevet ci-dessus, c'est-à-dire que l'ensemble du film et de l'appareil est excessivement peu encombrant et permet de pouvoir observer le grand nombre d'images séparées du film avec un matériel essentiellement léger et transportable.

Les dessins annexés donnés à titre d'exemple, représentent plusieurs formes d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 est une coupe verticale suivant A—A, fig. 2, d'un appareil permettant la vision du film composé et aussi sa projection;

La fig. 2 en est une coupe perpendiculaire à la fig. 1;

La fig. 3 en est une vue de face;

La fig. 4 montre comment l'appareil peut être utilisé pour la projection;

La fig. 5 est une coupe analogue à la fig. 2 montrant une autre forme d'exécution de l'appareil;

La fig. 6 est une coupe correspondante suivant B—B fig. 5;

La fig. 7 montre une autre forme d'exécution encore;

La fig. 8 est une coupe suivant C—C, fig. 7.

L'appareil pour la vision directe du film composé, représenté par les fig. 1 à 3 comporte une boîte oblongue 6, préférablement en tôle métallique fermée par le couvercle amovible 26. A l'intérieur de la boîte, vers ses extrémités, sont disposés deux tambours 7 pouvant tourner sur les arbres parallèles creux 8 solidaires du fond de la boîte. Chaque tambour 7 présente dans sa périphérie une fente 27 à laquelle correspond une encoche 28 pratiquée dans l'un des fonds du tambour. A travers la fente 27, on introduit dans l'encoche 28 l'extrémité 5 du film com-

posé et la portion enroulée 5'. Celle-ci en s'appuyant de l'intérieur contre la paroi périphérique du tambour assure l'ancrage du film sur le tambour. Le film 1 ancré ainsi à ses extrémités sur les deux tambours 7 se déroule à proximité de la paroi postérieure de la boîte, où est prévue la fenêtre 29. Dans la paroi opposée de la boîte 6, vis-à-vis de la fenêtre 29, est disposée, en face d'un trou 30 de la boîte, une lentille convergente 9 de longueur focale convenable pour permettre l'observation directe des vues du film, cette lentille étant fixée à ladite paroi, de toute manière convenable, par exemple, à l'aide de languettes 10.

On fait tourner les tambours 7 à l'aide de boutons 11 dont les axes 12 passent librement à travers des trous convenables du couvercle 26 et pénètrent dans les axes creux correspondants 8. Un coude 31, dont chaque arbre 12 est muni, s'enfile dans l'une d'une série de trous 32 pratiqués dans la paroi antérieure de chaque tambour en assurant ainsi l'accouplement entre le tambour et le bouton de commande correspondant.

Une fois le film 1 monté dans l'appareil ci-dessus décrit, comme représenté à la fig. 8, et le couvercle 26 de la boîte mis en place, en ayant soin que les coudes 31 des arbres 12 pénètrent dans les trous 32, on peut, en manœuvrant l'un ou l'autre des boutons 11 dans le sens indiqué par les flèches, dérouler le film 1 dans un sens ou dans l'autre et observer ainsi à travers la lentille 9 les diverses vues qui constituent le film au fur et à mesure que ces vues viennent se présenter devant la fenêtre 29.

L'entraînement du film peut s'opérer aussi à l'aide d'un seul bouton de commande comme montré dans les formes d'exécution des fig. 5 à 8. Suivant les fig. 5 et 6, le bouton 11 est solidaire de la roue dentée centrale 17 qui engrène avec les roues dentées latérales 18 tournant sur les petits axes 33 et munies des tiges ou doigts 34 destinés à pénétrer dans l'un des trous 28 des tambours 7 pour les commander.

Suivant la disposition des fig. 7 et 8, le bouton 11 est solidaire de la poulie à gorge 19 qui, à l'aide de la courroie élastique 22 mise éventuellement en tension par les galets tendeurs 21, fait tourner l'autre poulie 20 montée sur l'axe 35. Les poulies 19, 20 sont munies des doigts 34 destinés à pénétrer dans l'un des trous 28 des tambours 7. Suivant ces deux dispositions, en tournant le bouton 11 dans un sens ou dans l'autre, le film est entraîné lui-même dans un sens ou dans l'autre.

L'appareil ci-dessus décrit peut servir aussi bien pour la projection des vues du film. Dans ce but, l'appareil peut être fixé (fig. 4) de toute manière convenable, sur un support fixe 13. Du côté de la fenêtre 29, on dispose une source lumineuse 14, constituée par exemple par une lampe électrique disposée à l'intérieur d'une enveloppe 15 de forme quelconque, tandis que, du côté de la lentille 9, fonctionnant comme objectif de projection, on dispose, à une distance convenable, un écran 16 sur lequel va se former l'image de la vue encadrée par la fenêtre 29. En entraînant le film dans l'un ou l'autre sens, on peut réaliser ainsi successivement la projection de toutes les vues constituant le film.

REVENDEICATION:

Appareil jouet pour la vision directe et pour la projection de films composés, caractérisé en ce qu'il comporte deux tambours d'enroulement du film montés à l'intérieur d'une boîte à couvercle amovible munie de moyens pour faire tourner de l'extérieur lesdits tambours, lesquels fonctionnent l'un comme tambour débiteur et l'autre comme tambour ré-enrouleur, de manière à produire l'encadrement successif de chaque vue du film devant une fenêtre pratiquée dans l'une des parois de la boîte vis-à-vis d'un système optique prévu dans la paroi opposée et à travers lequel on peut observer chaque vue.

SOUS-REVENDEICATION:

Appareil suivant la revendication, caractérisé en ce que chaque tambour présente

dans sa périphérie une fente et une encoche
dans lesquelles on peut introduire l'extrémité
d'une bande portée par l'extrémité du film,

de manière à attacher le film au tambour et
à permettre son entraînement par ce dernier.

**PATHÉ CINÉMA, ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
PATHÉ FRÈRES.**

Mandataire: Amand BRAUN succ. de
A. RITTER, Bâle.

